

Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 05 avril 2012

AÉDIROUM
07-05-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

Personnes présentes

- Geneviève HARVEY, président d'assemblée
- Steve CARUFEL, secrétaire
- Étudiants au baccalauréat en informatique :
 - Pascale-Andrée AUDET
 - Cynthia BEAUCHEMIN
 - Emmanuel BENGIO
 - Damien BERTHOLET
 - Louis-Philippe BLAIS
 - Hiram DABOUE
 - Julien DAOUST
 - Pierre DESCHÊNES
 - Jean-Cristoph DURY
 - Fabien LAMARCHE-FILION
 - Éric LARSEN
 - Sébastien LAVOIE-COURCHESNE
 - Kim-Sang LY
 - David MILAENEN
 - Frédéric MIRON
 - Karim MOUHIR
 - Édouard-Gabriel OLTEANU
 - Julian ANDRES PORRAS POLO
 - Jean-Philippe RAYMOND
 - Benjamin ROBICHAUD-BELLEMARE
- Diego SABY
- François THIBAUT
- Dong-Pivoine VAN
- Denis VILLENEUVE
- Étudiants au baccalauréat bidisciplinaire mathématiques-informatique :
 - Aghilas BELARBI
 - Frédérique DION-DUFOURD
 - Étienne GERVAIS
 - Marc-Élie LAPOINTE
 - Robin MILOSZ
 - Marc-Olivier RICARD
 - Renaud SÉNÉCAL
 - Alexandre SAINT-LOUIS-FORTIER
- Étudiants à la majeure en informatique :
 - Chantal-Hélène DRAPEAU
 - Yannick JACQUES
 - Julien THOMAS-DE-CARDAILLAC
- Étudiants à la maîtrise :
 - Patrick BARIL-ROBICHAUD
 - Arnaud BERGERON
 - Marc-Antoine DESJARDINS
 - Heinz FIEDLER-STRAUBHAAR
 - Fabrizio GOTTI
 - François LAMIRANDE
 - Philippe LAMONTAGNE
 - Rébecca LAPOINTE
 - Lise REBOUT
 - Chinieb TRABELSI
- Étudiants au doctorat :
 - Michael BLONDIN
 - Housseem EDDINE DRIDI
 - Dorian GOMEZ
 - Paul-Virak KHUONG
 - Mathieu LAROSE
 - Adrien LEMAÎTRE
 - Alessandro SORDONI
 - Dave TOUCHETTE
 - Shohre ZEHTABIAN
- Observateurs :
 - Joachim KOTEK
 - Adrien TOUTANT
 - Basile HALAWEH
 - Sandra THÉRIEN
 - Adrien MANIKON

0 Ouverture

Philippe Lamontagne annonce l'ouverture. Philippe Lamontagne demande s'il y a des observateurs. Sandra Thérien et Basim Halaweh se déclarent. Philippe Lamontagne précise que quelqu'un doit proposer de les admettre.

Rébecca Lapointe **propose** l'admission des observateurs.

Marc-Olivier Ricard **appuie**.

Michael Blondin **propose** un amendement : que les observateurs aient droit de parole.

Frédéric Miron **appuie**.

Que les observateurs aient droit de parole.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Que les observateurs soient admis avec droit de parole.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Paul-Virak Khuong **propose** et Chantal Hélène Drapeau **appuie**, pour présidium et secrétariat.

Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 05 avril 2012

AÉDIROUM
07-05-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

Ordre du jour

1. Adoption ODJ
2. Adoption PV
3. Retour semaine
4. Grève
5. Élections
6. Classe
7. Faécum
8. Varia
9. Fermeture

1 Ordre du jour

Jean-Cristoph Dury propose l'ordre du jour. Frédéric Miron appuie.

2 Adoption des Procès-Verbaux

Philippe Lamontagne dit que les procès-verbaux ont été envoyés récemment et donc qu'il ne devrait pas y avoir de problèmes.

Le président demande si quelqu'un souhaite apporter des modifications.

François Thibeault demande si certaines corrections avaient été apportées.

Philippe Lamontagne répond que les corrections ont été intégrées

Marc-Olivier Ricard **propose** l'adoption des procès-verbaux Rébecca Lapointe **appuie**.

Adoption des procès-verbaux envoyés avec la convocation

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3 Retour sur la semaine

Philippe Lamontagne fait un topo sur la semaine qui vient de passer. Il mentionne que des personnes de plus pour les piquets de grève seraient nécessaires, qu'une manifestation s'est déroulée hier à Sherbrooke, que trois associations de l'UdeM, soient Réadaptation, Médecine et Communication qui ont perdu leur vote de reconduction de grève, par contre Kinésiologie/Éducation physique et Sciences de l'éducation cycles supérieures ont voté des mandats de grève cette semaine. Il explique également la signification du courriel de masse envoyé par l'Université de Montréal sur le prolongement de la session et la date du 15 juin, soit que cette date est signifiante seulement pour les associations étudiantes étant en grève depuis plus longtemps et que de toute façon, les modalités de la reprise des cours sont pensées au cas par cas.

Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 05 avril 2012

AÉDIROUM
07-05-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

Michael Blondin informe l'assemblée que la ministre Beauchamp a annoncé une bonification du régime de prêts et bourses en augmentant le plafond d'admissibilité jusqu'à 100 000 \$ et moins par ménage, ce qui résulte à plus de prêts pour la classe moyenne. Il explique également la différence entre les frais et les droits de scolarité. Il informe également l'assemblée sur le régime du remboursement proportionnel au revenu, par contre aucune modalité n'a été précisée, seulement que l'on créerait éventuellement un comité consultatif pour évaluer les modalités envisageables. Le régime serait en œuvre à partir de l'automne 2013. Il y a peu d'informations.

François Thibault souligne que le Syndicat Général des Professeurs de l'Université de Montréal a renouvelé son appui au mouvement étudiant le 30 mars, et ce, avec beaucoup de « considérants intéressants ». Le syndicat en question a insisté pour que l'on fasse preuve de souplesse lorsqu'il sera temps de discuter des modalités de rattrapage.

4 Grève

Marc-Élie Lapointe souhaite ramener une proposition ayant été faite précédemment dans une assemblée générale.

Soit que les étudiants et étudiantes du Québec proposent un moratoire sur la hausse des frais de scolarité, moratoire qui serait impérativement conditionnel à l'acceptation des revendications suivantes ; Que soient tenus des États généraux sur l'éducation universitaire, ayant notamment pour but l'élaboration concrète, démocratiquement délibérée, de stratégies de restructuration du financement et de la gouvernance des universités québécoises en fonction des besoins qui s'y manifesteraient. Y seraient soumis à évaluation critique :

- *la fonction et la mission des universités québécoises dans l'ensemble de la société québécoise, en prenant en considération l'ensemble des sphères qu'elles affectent, c'est-à-dire aussi bien les sphères économiques que sociales, culturelles, et scientifiques ;*
- *la nécessaire autonomie des universités dans leurs rapports à l'ingérence des intérêts privés et à la logique strictement marchande ;*
- *les objectifs des universités, ainsi que leurs besoins en fonction de ces objectifs, dans le respect de la diversité des domaines d'études ;*
- *la gestion des revenus et des dépenses universitaires au cours des 10 dernières années ;*
- *les possibilités de gestion des revenus ignorées sous le mode actuel, en excluant toute hausse de frais ;*
- *l'exploration des diverses avenues du financement à venir des universités en incluant dans les considérations :*
 - *la gratuité scolaire ;*
 - *la modulation des frais à rembourser en fonction du programme d'étude ;*
 - *le remboursement proportionnel aux revenus ;*
 - *l'aide financière aux études ;*
- *la possibilité d'une restructuration du modèle de gouvernance des universités québécoises qui privilégierait une plus grande inclusion des corps professoral et étudiant, selon les principes d'une cogestion professorat/étudiant-e-s/administration ;*

Que siège à la Commission de ces États généraux une proportion à hauteur de 2/3 d'étudiants et de professeurs, en tenant compte de la diversité des domaines d'étude et de la proportion de la population étudiante qu'ils recouvrent.

Robin Milosz **appuie**.

Philippe Lamontagne dit qu'il est d'accord avec le fond de la proposition, mais que le seul problème est qu'elle a été amenée lors de la dernière assemblée générale par un comité externe, il a l'impression qu'ils s'immiscent dans les affaires internes de l'AÉDIROUM et que la proposition est imposée telle quelle et ne provenant pas de l'association en tant que telle.

Dorian Gomez demande à la personne qui fait la proposition une précision sur le RPR : si quelqu'un ne

(cont.)

Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 05 avril 2012

AÉDIROUM
07-05-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

rembourse pas vite et qu'il gagne peu et donc rembourse peu, au final est-il possible de finir de rembourser ?

Marc-Élie Lapointe répond que la proposition parle de considérer des choses et non pas nécessairement de les adopter, il s'agit d'explorer ces possibilités.

Dorian Gomez demande comment peut-on dans la même proposition concilier la gratuité scolaire et le RPR dans la même idée et affirme que c'est finalement incohérent et que le RPR enrichit les banques.

Michael Blondin répond qu'il ne faut pas combiner les quatre pistes, que les états généraux consistent à déterminer ce que l'on veut et la façon dont on financera ces mesures sur l'éducation, qu'il s'agit simplement d'une liste d'avenues à détailler.

Paul-Virak Khuong invite les membres de l'assemblée à battre la proposition puisqu'il faut une table de négociations et que tout cela revient à élargir la demande des étudiants.

François Lemirande affirme que l'on ne sait pas ce que le gouvernement veut, que François Legault propose un système de remboursement sur 10 ans, après quoi la dette serait effacée. Il invite à voter pour la proposition puisque celle-ci ne mentionne nulle part que la tenue d'États généraux stopperait la grève, et que par ailleurs la grève a eu l'impact positif de soulever des débats sur la question.

Éric Larsen dit qu'il ne voit pas en quoi cette proposition affaiblit notre position stratégique de vouloir une table de négociation.

Alexandre St-Louis Fortier trouve que ce document va à l'encontre de l'esprit du mouvement actuel.

Marc-Olivier Ricard trouve que ce document est défaitiste et considère que le mouvement est voué à l'échec dans ses négociations.

Rébecca Lapointe demande à Philippe Lamontagne quel est le problème avec le fait que ce document est d'origine externe à l'AÉDIROUM

Philippe Lamontagne répond que ce n'est pas correct de simplement débarquer dans une assemblée générale et de proposer cela tel quel et considère que le fait que d'autres l'aient adopté n'est pas une raison valable non plus.

Rébecca Lapointe répond que le document n'est pas imposé non plus

Alessandro Sordoni affirme que l'on devrait considérer en long une proposition aussi longue.

Alexandre St-Louis Fortier Affirme que lors de la dernière assemblée générale Boris Clain a présenté la personne qui a présenté la proposition et donc que quelqu'un de nous trouvait que c'était une bonne idée et donc que ça ne provient pas autant de l'extérieur.

Marc-Élie Lapointe dit qu'il s'agit là d'une proposition plus symbolique.

Alessandro Sordoni affirme qu'il serait important de le lire au complet.

Marc-Olivier Ricard rappelle que lors d'une assemblée générale antérieure on s'était prononcé à toute hausse.

Philippe Lamontagne demande le vote sur la proposition

Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 05 avril 2012

AÉDIROUM
07-05-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

Que les étudiants et étudiantes du Québec proposent un moratoire sur la hausse des frais de scolarité, moratoire qui serait impérativement conditionnel à l'acceptation des revendications suivantes ; Que soient tenus des États généraux sur l'éducation universitaire, ayant notamment pour but l'élaboration concrète, démocratiquement délibérée, de stratégies de restructuration du financement et de la gouvernance des universités québécoises en fonction des besoins qui s'y manifesteraient. Y seraient soumis à évaluation critique :

- la fonction et la mission des universités québécoises dans l'ensemble de la société québécoise, en prenant en considération l'ensemble des sphères qu'elles affectent, c'est-à-dire aussi bien les sphères économiques que sociales, culturelles, et scientifiques ;
- la nécessaire autonomie des universités dans leurs rapports à l'ingérence des intérêts privés et à la logique strictement marchande ;
- les objectifs des universités, ainsi que leurs besoins en fonction de ces objectifs, dans le respect de la diversité des domaines d'études ;
- la gestion des revenus et des dépenses universitaires au cours des 10 dernières années ;
- les possibilités de gestion des revenus ignorées sous le mode actuel, en excluant toute hausse de frais ;
- l'exploration des diverses avenues du financement à venir des universités en incluant dans les considérations :
 - la gratuité scolaire ;
 - la modulation des frais à rembourser en fonction du programme d'étude ;
 - le remboursement proportionnel aux revenus ;
 - l'aide financière aux études ;
 - la possibilité d'une restructuration du modèle de gouvernance des universités québécoises qui privilégierait une plus grande inclusion des corps professoral et étudiant, selon les principes d'une cogestion professorat/étudiant-e-s/administration ;

Que siége à la Commission de ces États généraux une proportion à hauteur de 2/3 d'étudiants et de professeurs, en tenant compte de la diversité des domaines d'étude et de la proportion de la population étudiante qu'ils recouvrent.

Battue à majorité simple.
Pour : 5, Contre : 14, Abstention : 24.

Éric Larsen déplore qu'on en soit à deux semaines de la fin de session et affirme qu'il serait dommage que l'on rende vains tous ces efforts et propose un accord commun de pouvoir continuer la session. Il **propose** que la grève se termine pour la fin de la session et qu'elle soit reprise après la fin de la session.

Étienne Gervais **appuie**.

Marc-Olivier Ricard mentionne que c'est maintenant que ça se joue, que la reprendre plus tard ne fait aucun sens, que cet été ce sera fini, que le gouvernement commence à fléchir et à apparaître en public à parler de prêts, et que les syndicats ont aussi commencé à faire pression, que tout le monde est tanné, que des sacrifices sont nécessaires et que personne ne le fait pour soi-même.

Marc-Élie Lapointe endosse l'intervention précédente et que 200 000 étudiants en grève constituent un mouvement difficile à bâtir et que si on arrête cette grève maintenant pour reprendre plus tard le mouvement sera détruit. La personne rappelle que le 15 juin ne s'applique pas pour l'AÉDIROUM. La personne rappelle également que le rattrapage des cours en 2005 n'a été que de quelques semaines.

Alessandro Sordoni affirme qu'il appuie les deux dernières interventions et qu'il ne voit qu'un objectif dans la situation actuelle, soit que parce que la faculté envoie des menaces, il s'agit là précisément de tenir bon. Il s'agit également de déterminer qu'est-ce que nous sommes prêts à sacrifier.

Arnaud Bergeron dit que si l'on commence la grève pour le début de l'été cela devient impertinent puisque

(cont.)

Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 05 avril 2012

AÉDIROUM
07-05-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

peu de gens ont des cours d'été, toute une campagne sera nécessaire, et la recommencer en septembre serait très difficile.

Marc-Olivier Ricard rappelle que lors de la grève des chargés de cours de l'Université de Montréal de 2010 des menaces ont été envoyées et rien de cela ne s'est avéré vrai, la direction a été forcée de négocier et trois jours plus tard le conflit fut réglé, comme quoi il ne faut pas avoir peur malgré ce genre de menaces et que c'est maintenant que la grève va devenir payante.

Rébecca Lapointe demande vote.

Que la grève se termine pour la fin de la session et qu'elle soit reprise après la fin de la session.

Battue à majorité.

Pour : 2, Contre :44, Abstention : 2.

François Thibeault **propose** que l'AÉDIROUM affirme que la proposition du 5 avril 2012 du gouvernement ne satisfait pas les revendications de la grève actuelle.

Marc-Olivier Ricard **appuie**.

Arnaud Bergeron dit qu'il est d'accord que l'offre n'est pas satisfaisante et demande qu'on dise que c'est quand même une bonne chose que le gouvernement ait au moins réagit.

Marc-Olivier Ricard dit que l'offre n'est vraiment pas bonne puisqu'elle augmente le plafond d'endettement, ce qui résulte à plus d'intérêts pour les banques et les gens pourront moins payer, qu'il s'agit là donc d'un cadeau aux banques et que cela est loin de la faveur des étudiants.

Philippe Lamontagne affirme qu'il ne se positionne pas sur cela, mais informe que la CLASSE devra se positionner sur la déclaration du gouvernement de ce matin, en ce sens il salue la proposition parce que ce serait intéressant de quitter l'assemblée générale avec de nouvelles positions.

François Thibeault dit qu'il ne s'agit pas là de condamner l'offre du gouvernement, mais davantage que cela n'est pas satisfaisant et n'a aucun rapport.

François Lemirande demande plus de renseignements sur l'objet de la proposition dans l'éventualité qu'elle soit adoptée.

Michael Blondin explique l'annonce du gouvernement qu'elle ne change rien pour les ménages en bas de 35 000\$ de revenus. Pour ceux ayant un revenu entre 45 000 et 100 000 il y a une bonification, mais seulement pour les prêts. Il ajoute qu'on ne connaît rien de plus sur modalités de l'éventuel RPR. Il affirme par ailleurs que les fonds pour financer cette nouvelle mesure proviennent de l'argent des universités et non pas du gouvernement.

François Lemirande invite à voter pour proposition puisqu'il n'y a pas d'argent de plus et que cela est donc ridicule pour la cause des étudiants.

Paul-Virak Kuong demande vote.

François Thibeault réplique en disant que les associations ne trouvent généralement pas utile ce genre de proposition.

Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 05 avril 2012

AÉDIROUM
07-05-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

Que l'AÉDIROUM affirme que la proposition du 5 avril 2012 du gouvernement ne satisfait pas les revendications de la grève actuelle.

Adoptée à l'unanimité.
Pour : 34, Contre : 0, Abstention : 6.

Alexandre St-Louis Fortier fait appel à l'assemblée afin que l'on partage nos opinions sur la proposition puisqu'elle est maintenant adoptée, par contre il aurait fallu de plus amples modifications pour la rendre plus acceptable et pour rester ouvert sur cette nouvelle mesure.

Marc-Olivier Ricard rappelle qu'il ne s'agit pas là d'une offre, mais d'une annonce, qu'il s'agit là d'une permission de s'endetter encore plus et que la grève est contre la hausse avec une position assez claire, avec la gratuité, et donc que la nouvelle mesure ne va aucunement dans ce sens, mais dans celui que le gouvernement veut soit celle de la marchandisation de l'éducation.

Rébecca Lapointe déplore qu'on enlève aux universités pour permettre aux étudiants de s'endetter davantage et affirme que le recours à la philanthropie est absurde.

Arnaud Bergeron abonde dans le même sens

François Thibeault affirme qu'on a voté davantage par rapport à la grève actuelle jusqu'ici et qu'on pourrait peut-être se positionner contre l'endettement étudiant.

Heinz Fiedler Straubhaar doute que le régime du RPR soit effectivement instauré, il affirme que ça ressemble plus à proposition vague ou un engagement flou puisque cela va passer par plusieurs comités avant que ce soit exécuté.

5 Élection d'une représentante de première année

Philippe Lamontagne explique que ce point est à l'ordre du jour puisque la titulaire de ce poste a démissionné et que quelqu'un s'était montré intéressé à ce poste. Le poste est ouvert au cas où d'autres personnes seraient intéressées. Il explique également en quoi consiste le poste.

Dong Pivoine Van **propose** Chantal Hélène Drapeau.

Frédéric Miron **appuie**.

Chantal Hélène Drapeau se présente et sort par la suite.

Yannick Jacques demande le vote

Que Chantal Hélène Drapeau soit élue représentante de première années.

Élue à majorité.
Pour : 31, Contre : 2, Abstention : 2.

6 CLASSE

Michael Blondin fait un topo sur ce qui s'est passé au congrès de la CLASSE. Deux nouvelles associations étudiantes de l'Université de Montréal se sont ajoutées. Il a été adopté qu'un débat public sur la grève sociale se

Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 05 avril 2012

AÉDIROUM
07-05-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

tienne éventuellement, la position sur l'internationalisation et la marchandisation ont également été discutées. Pour le 14 avril, il y aura une manifestation du printemps québécois et cela consistera en une marche populaire. Une clause de solidarité dans les négociations avec le gouvernement a été adoptée. Pour le prochain congrès, l'AFELC-UQAM ¹ propose que la CLASSE considère les médias comme partie intégrante de la diversité des tactiques, qu'ils puissent s'en servir à titre d'instruments sans oublier les possessions médiatiques des élites politiques et économiques. Le comité exécutif proposera une journée de perturbation populaire pour le 18 avril, et l'AFELC proposera de prioriser les manifestations à trajets multiples qui augmentent le caractère perturbateur.

Paul-Virak Khuong demande quel montant d'argent l'AÉDIROUM a-t-elle donné à la CLASSE pour sa contribution.

Michael Blondin répond qu'il a été donné 355\$, soit 1\$ par membre et que ce montant sera remis au prochain congrès.

Paul-Virak Khuong affirme que l'AÉDIROUM devrait appuyer la proposition de l'AFELC sur les médias.

Philippe Lamontagne invite à faire une proposition en ce sens.

Patrick Baril Robichaud **propose** que l'AÉDIROUM se prononce en faveur de la proposition [prop médias de l'AFELC (1ère phrase)]

Marc-Antoine Desjardins **appuie**.

Arnaud Bergeron **propose** un amendement afin de modifier la proposition pour qu'elle devienne : « que l'AÉDIROUM appuie l'utilisation des médias de masse dans la lutte actuelle. »

Paul-Virak Khuong **appuie**.

Un amendement afin de modifier la proposition pour qu'elle devienne : « que l'AÉDIROUM appuie l'utilisation des médias de masse dans la lutte actuelle. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Paul-Virak Khuong demande le vote

Que l'AÉDIROUM appuie l'utilisation des médias de masse dans la lutte actuelle.

Adoptée à l'unanimité.
Pour : 30, Contre : 0, Abstention : 5.

7 FAÉCUM

Michael Blondin fait un topo sur le dernier congrès annuel de la FAÉCUM. Il remercie les membres ayant été présents au congrès. Il annonce que tous les points d'orientations proposés ont été adoptés et que l'AÉDIROUM a proposé avec succès trois orientations de plus, soit sur la révision de la politique d'accès à l'information de la FAÉCUM, sur la transparence au sujet des documents d'intérêts généraux de la FAÉCUM et sur la transparence et l'ouverture à la FEUQ également par rapport à l'accessibilité des documents d'intérêts généraux puisque les associations membres de la FAÉCUM n'ont accès à rien de cela. Les trois orientations ont été adoptées à unanimité.

¹ Association facultaire étudiante des Langues et Communication de l'UQAM

Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 05 avril 2012

AÉDIROUM
07-05-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

Paul-Virak Khuong affirme que la FEUQ ne fait rien depuis 2007 sur les dossiers des cycles supérieurs. La FAÉCUM a un mandat pour que la FEUQ cesse de ne faire que de la recherche sur ces sujets afin d'effectuer plus de représentation, d'exécuter une campagne annuelle en ce sens, le tout avec des objectifs clairs et un plan d'action puisque nous voulons des résultats et pas seulement de l'information.

Michael Blondin affirme que toutes les candidatures à la FAÉCUM ont été élues.

Patrick Baril Robichaud demande si les postes ont tous été comblés.

Michael Blondin répond qu'une personne s'est désistée de sa candidature à un poste d'administration et que ce poste n'a pas été comblé. Il mentionne que les deux postes relatifs aux cycles supérieurs au bureau exécutif de la FAÉCUM sont vacants. Il explique par contre que la représentante sortante aux affaires académiques de cycles supérieurs se représentera éventuellement à ce poste puisqu'elle a perdu son statut d'étudiante, mais qu'elle le regagnera éventuellement.

Paul-Virak Khuong explique que le poste à la recherche universitaire de la FAÉCUM concerne aussi les étudiants du premier cycle.

Michael Blondin répond qu'il est obligatoire pour ce poste que la candidature provienne des cycles supérieurs.

Paul-Virak Khuong répond au contraire que le poste peut au contraire être comblé par un étudiant du premier cycle.

8 Varia

Philippe Lamontagne fait la promotion du spectacle de la FAÉCUM qui se déroule plus tard en fin d'après-midi.

Paul-Virak Khuong précise que le spectacle est gratuit.

Rébecca Lapointe souhaite que l'on parle de la sortie à la cabane à sucre de l'AÉDIROUM

Louis-Philippe Blais répond que l'activité est prévue pour jeudi de la semaine prochaine, que le coût est de 10\$ et que le départ est pour 17h30. Il précise que l'organisation de l'évènement est complétée.

Rébecca Lapointe demande dans quelle mesure l'alcool est fourni.

Louis-Philippe Blais répond que la bière est fournie.

Pascale-Andrée Audet demande s'il y a toujours du piquetage ce soir.

Philippe Lamontagne répond qu'il y aura du piquetage.

Michael Blondin annonce qu'il y a une manifestation spontanée en réaction à l'annonce du gouvernement à la station Berri-UQÀM à 19h.

9 Fermeture

Louis-Philippe Blais **propose** la fermeture de l'assemblée générale. Yannick Jacques **appuie**.

Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.